

Sahel Agroforesterie

Numéro 21 – Juin 2015 – Juin 2016

Photo : Andréanne Lavoie

Dans ce numéro

- Agroécologie et agroforesterie : au-delà du dénominateur commun..... p. 2**
- L'engagement pour un avenir durable du XIV^e congrès forestier mondial..... p. 4**
- L'agriculture sous la loupe de l'écart entre les genres p. 6**

En marge d'une école d'été

L'agroforesterie, pilier de l'agroécologie au Sahel ?

Jihane Lamouri, Andréanne Lavoie*



La « Révolution verte » n'aura pas apporté que des bénéfices. Elle aura aussi entraîné de nombreuses externalités négatives qui ont contribué à la dégradation des sols, à l'érosion de la biodiversité et à la persistance de la faim et de la pauvreté en milieu rural. Face aux coûts sociaux et environnementaux de pratiques agricoles de plus en plus décriées, plusieurs membres de la société civile et de la communauté scientifique invitent à un changement de paradigme en faveur du développement de systèmes agroalimentaires durables et résilients qui proposent des pistes de solutions aux enjeux alimentaires, environnementaux, climatiques et énergétiques.

La proposition agroécologique, qui a connu ces dernières années une mobilisation et une internationalisation croissantes, émerge de ce constat d'iniquité et de non-durabilité des systèmes actuellement prédominants. En France, en 2010, l'Institut national

de la recherche agronomique (INRA) inscrivait l'agroécologie comme priorité de recherche ; en 2011, le rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation affirmait qu'une révolution agroécologique pourrait nourrir le monde ; en 2013, la France lançait en grande pompe son « Projet agroécologique ». Autant d'exemples récents d'appropriation scientifique et institutionnelle d'un concept qui découle pourtant de pratiques et de revendications sociales anciennes.

Voilà pourquoi il nous est apparu utile et intéressant, en marge d'une école d'été tenue sur le sujet (voir encadré), de consacrer un article à l'agroécologie et de s'y interroger sur ses relations avec l'agroforesterie en s'attardant plus particulièrement au contexte de l'agriculture sahélienne.

Un concept difficile à circonscrire

Mais d'abord, qu'entend-on par agroécologie ? L'agroécologie ne consiste pas en l'application de techniques

agricoles ou, à tout le moins, ne s'y limite pas ; elle recoupe une multitude d'expériences et de pratiques. Elle ne concerne pas non plus les systèmes productifs uniquement, mais englobe diverses composantes des systèmes agroalimentaires. L'agroécologie tend de ce fait à considérer dans un même cadre d'analyse plusieurs objets d'études qui interpellent un large éventail de disciplines au sein desquelles les sciences sociales ont toute leur place.

L'agroécologie a d'abord intéressé les scientifiques en raison de l'application des principes de l'écologie à l'agriculture. On doit beaucoup aux chercheurs américains Miguel Altieri, Stephen Gliessman et Charles Francis, d'avoir jeté les bases théoriques de cette « nouvelle » science. Koochafkan et Altieri (2010) proposent ainsi plusieurs caractéristiques pour qualifier les systèmes agroécologiques traditionnels : 1) la gestion qu'on y fait des terres et des ressources contribue à la conservation des sols et à la biodiversité, ainsi qu'au maintien des paysages ; 2) ils contribuent à l'autonomie et à la sécurité alimentaire locale et nationale ; 3) ils font preuve de résilience face aux différents chocs, qu'ils soient naturels ou anthropiques ; 4) ils découlent des connaissances traditionnelles et de l'expérience des agriculteurs et les valorisent ; et, enfin, 5) ils s'inscrivent dans un environnement marqué par des formes collectives d'organisation.

Le concept agroécologique est aussi porteur d'un véritable projet de société incarné par tout un mouvement social qui, à ses débuts, ne s'est pas nécessairement présenté sous cette bannière. Les premières revendications agroécologiques ont émané en grande partie des communautés paysannes d'Amérique du Sud, notamment à travers la « *Vía Campesina* » ou le « *Movimento dos Trabalhadores Rurais sem Terra* », en réponse à certaines conséquences de la Révolution verte. Les revendications portées par ces groupes ne sont pas restées étrangères aux paysans africains. En Europe et en Amérique du Nord, les



L'agroécologie et l'agroforesterie présentent indéniablement un socle de principes communs (Photo : A. Lavoie)



Première École d'été interdisciplinaire en agroécologie de l'Université Laval

Du 2 au 7 mai 2016 s'est tenue sur le campus de l'Université Laval la toute première formation universitaire interdisciplinaire en agroécologie au Québec. Organisée par la Chaire en développement international, l'École d'été interdisciplinaire en agroécologie a réuni un panel d'une vingtaine d'acteurs, de chercheurs et de praticiens, ainsi que 56 étudiants, professionnels et citoyens engagés sur la question de la transition agroécologique. En classe, sur le terrain et au cours d'ateliers participatifs, leurs expertises croisées auront permis d'éclairer de façon inédite les grands défis associés à l'atteinte de systèmes agroalimentaires durables. Cette semaine intensive aura permis de montrer que l'agroécologie constitue en soi un puissant outil de transformation et de mobilisation sociale. De nombreuses initiatives sont déjà en marche pour faire en sorte que nos systèmes agroalimentaires soient plus durables !

efforts citoyens (et parfois politiques) de renforcement du lien producteur-consommateur sont également une manifestation des aspirations agroécologiques.

Rattachés explicitement ou non à l'agroécologie, ces mouvements sont orientés par l'action et des objectifs communs de développement et d'agriculture durable (Wezel et al. 2007). L'autonomie, la souveraineté alimentaire, l'équité et le soutien aux agricultures paysannes et de proximité sont également des thèmes récurrents de ces mouvements. Selon les mots de Pierre Rabhi (2007), essayiste et agriculteur français, « L'agroécologie est pour nous bien plus qu'une simple alternative agronomique. Elle est liée à une dimension profonde du respect de la vie et replace l'être humain dans sa responsabilité à l'égard du vivant ».

Il est aisé de comprendre que devant tant de diversité, les contours de l'agroécologie, en tant que discipline scientifique, restent encore à préciser. Comme objet d'étude, elle défie nos façons de voir qui sont traditionnellement circonscrites à des disciplines qui ont, de plus, du mal à communiquer entre elles. Elle pose aussi un défi, car elle vise à établir un lien étroit entre recherche et action, ce qui implique l'avènement de nouvelles méthodologies. Parmi toutes les pratiques pouvant se reconnaître dans ce concept, l'agroforesterie y trouve naturellement sa place. Comme système dynamique de gestion des ressources naturelles qui promeut une production durable et diversifiée, l'agroforesterie s'harmonise tout à fait avec les grands

idéaux de l'agroécologie dans la mesure où celle-ci vise une utilisation plus productive, équitable et durable des territoires.

Des principes communs

L'agroécologie et l'agroforesterie présentent indéniablement un socle de principes communs : elles sont au carrefour de plusieurs disciplines, de la foresterie à l'agronomie en passant par l'écologie, la gestion du territoire et la sociologie. Utilisant de nouvelles appellations, elles désignent bien souvent des pratiques ancestrales, souvent reléguées au second plan par la pratique à grande échelle d'une agriculture productiviste, axée sur quelques cultures spécifiques et exportables, exigeante en intrants et en énergie fossile. Toutes deux constituent aussi des approches multidimensionnelles et interdisciplinaires qui apportent de nouvelles réponses aux défis posés par les problèmes écologiques, alimentaires et énergétiques actuels.

L'agroforesterie est bien souvent considérée comme l'un des piliers du développement d'une agriculture plus agroécologique, notamment de par son rôle dans la mise en valeur des territoires ruraux grâce à une intégration étroite des activités agricoles, forestières et pastorales. Le caractère multifonctionnel de l'agroforesterie trouve en effet écho au sein du paradigme agroécologique. Les pratiques promues par ces deux disciplines n'ont pas qu'une vocation nourricière, elles revêtent également une grande importance sur les plans culturel, social et écologique. À cet égard, on n'a qu'à penser à leur impact sur les sols : les pratiques agroforestières et agroécologiques

permettent d'augmenter les apports en matière organique, d'améliorer la couverture du sol, de favoriser la fixation de l'azote atmosphérique et de maintenir une vie biologique active dans le sol. Leur contribution à la protection de la biodiversité ou encore à l'amélioration de la régulation des cycles biologiques est au cœur de leur développement.

L'agroforesterie est aussi liée au mouvement agroécologique de par ses tentatives de réconciliation et de maintien des équilibres environnementaux et sociaux. En effet, les définitions de l'agroforesterie réfèrent toutes à la nécessité que ces systèmes procurent des bénéfices socioéconomiques aux agriculteurs et aux communautés qui les utilisent. Plus que de simples garants de fonctions biologiques ou chimiques, ces systèmes doivent démontrer leur potentiel en termes d'activités génératrices de revenus ou même en tant qu'objets de mobilisation sociale, selon les objectifs de leurs utilisateurs, ce qui est fondamental pour leur adoption. Si cette adoption est en partie tributaire de motivations environnementales, elle est bien souvent davantage liée à des considérations socioéconomiques. Cela s'observe fréquemment dans les régions sahéennes où des paysans utilisent des systèmes qui sont non seulement bénéfiques en termes de biodiversité ou de fertilisation des sols, mais procurent aussi des sources de revenus alternatives par la vente de bois de chauffe ou de produits forestiers non ligneux par exemple.

Quelles promesses pour le Sahel ?

Pourquoi devrait-on considérer que l'agroécologie, au même titre que l'agroforesterie, est particulièrement pertinente pour relever les défis posés aux systèmes agroalimentaires africains, et plus spécifiquement sahéens ? Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que l'agriculture demeure une des principales activités en Afrique subsaharienne et que son développement constitue un puissant vecteur de diminution de la pauvreté. L'Afrique est aussi particulièrement touchée par la croissance démographique, l'urbanisation et la dégradation des terres. En milieux arides, les contraintes environnementales comme la faible pluviométrie ou l'érosion des sols, affectent directement les activités agricoles. Dans un tel contexte, il est clair que les problèmes environnementaux et l'insécurité alimentaire sont inextricablement liés. ►►

XIV^e congrès forestier mondial

Les forêts et les populations pour investir dans un avenir durable

Geneviève Laroche*



Sawubona ! C'est avec cette salutation traditionnelle zouloue et beaucoup d'enthousiasme que l'Afrique du Sud a accueilli les quelque 3 000 délégués du monde entier qui s'étaient donné rendez-vous à Durban du 7 au 11 septembre 2015 pour participer au XIV^e congrès forestier mondial. Organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le congrès avait pour thème « Les forêts et les populations : investir dans un avenir durable ». À l'aube de l'intensification des négociations sur le climat devant culminer à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, ou conférence de Paris, et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, le thème était on ne peut plus pertinent.

Les organisateurs du congrès avaient confié un ambitieux mandat aux délégués : celui de définir le rôle des forêts dans la lutte aux changements climatiques et l'atteinte d'une véritable durabilité économique, environnementale et sociale à l'horizon 2050. Scientifiques, jeunes engagés, représentants des peuples indigènes, représentants de l'industrie, des gouvernements et de la société civile étaient ainsi invités à partager leurs visions de la forêt et de son futur à travers plus de 50 sessions spécifiques et de sept plénières.

Une gestion forestière à repenser

La situation des forêts dans le monde est mieux connue que jamais. Selon le plus récent recensement global des ressources forestières dévoilé lors du congrès, la planète compterait plus de 3,04 billions d'arbres, soit l'équivalent de 422 arbres par personne. De ce nombre, les forêts subtropicales en contiendraient près de la moitié (43 %), tandis que les forêts boréales et tempérées en compteraient respectivement 24 % et 22 %. C'est d'ailleurs dans les forêts boréales que la densité forestière est la plus importante, même si les superficies forestières y sont moins grandes qu'en zone tropicale.

Si ces chiffres restent impressionnants, les sources d'inquiétude quant à la pérennité de la ressource sont nombreuses. En effet, les chercheurs estiment que les activités humaines sont responsables de la disparition de près de 15 milliards d'arbres chaque année. Depuis les débuts de la civilisation humaine, c'est près de 46 % du couvert forestier de la planète qui aurait disparu. La préservation des rôles essentiels de la forêt dans la régulation du climat et du cycle de l'eau, la captation du carbone, la conservation de la biodiversité, l'approvisionnement en nourriture, en médicaments, en énergie et en matériaux divers est donc plus que jamais compromise.

Selon le directeur général du Centre international de recherche sur la forêt (CIFOR), Peter Holmgren, aucune amélioration tangible à cette situation ne pourra advenir tant que la forêt sera considérée comme une partie du problème et non comme un élément de solution. Le premier enjeu est donc de faire en sorte que la gestion de la forêt soit pratiquée dans le respect des écosystèmes et des travailleurs qui en vivent, et qu'elle procure des bénéfices tangibles pour l'environnement, les sociétés et l'économie.

Si l'objectif à atteindre semble faire consensus, les moyens proposés ou déjà employés pour y arriver diffèrent grandement selon les visions, les contextes locaux et l'échelle de mise en œuvre. Néanmoins, à travers toutes les alternatives proposées, l'agroforesterie semble faire tranquillement sa place, autant en ce qui concerne les pratiques locales que la planification globale.

L'agroforesterie profitable à l'échelle locale

Les pratiques agroforestières furent parmi les stratégies auxquelles on a le plus fréquemment fait référence au cours des exposés auxquels il nous a été possible d'assister. Parmi les initiatives agroforestières fructueuses présentées, l'exploitation des ressources forestières à la fois ligneuses et non-

ligneuses par les communautés locales s'avère particulièrement intéressante. Un agriculteur thaïlandais a fait état des bienfaits de la plantation d'arbres sur une partie de ses terres agricoles moins productives et des revenus engendrés par cette nouvelle activité économique. En poursuivant la culture des plantes agricoles sous les arbres et en apprenant à gérer une pépinière, les membres de sa communauté et lui-même sont devenus des partenaires importants des concessionnaires forestiers avoisinants et ont accru leur autonomie et leur sécurité alimentaire.

De même, la transformation et la commercialisation de produits forestiers non-ligneux, tels que le miel et les plantes médicinales, ont permis à plus de 200 communautés du Vietnam d'accroître la protection des ressources forestières de leur territoire et d'en faire une gestion plus intégrée. En effet, en accroissant les revenus tirés de la forêt par l'exploitation de ces produits non-ligneux, non seulement ces communautés ont été plus à même de se donner des outils de conservation et de les faire respecter, mais elles ont également réalisé l'importance de la conservation de la biodiversité forestière pour leur bien-être.

Ce sont les mêmes expériences de micro-réussites qu'ont partagées les membres du réseau panafricain des petites entreprises (AFECONET), dont la très grande majorité exploite aussi les ressources ligneuses et non-ligneuses des forêts tout en organisant leur production agricole en fonction de ces activités forestières. À l'échelle locale, le constat émanant des différentes présentations est on ne peut plus clair : les multiples déclinaisons de l'agroforesterie font véritablement la différence pour de nombreuses communautés.

Une voie pour planifier à l'échelle du paysage

À l'échelle du paysage, il semble aussi que l'agroforesterie fasse son chemin. Des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées lors du congrès pour en

appeler à repenser les relations entre agriculture, forêt et territoire. Aux yeux de plusieurs intervenants provenant tant des agences gouvernementales que des concessionnaires forestiers, il faut à tout prix cesser d'envisager les activités agricoles et forestières comme des rivales territoriales. Pour eux, le dilemme de la préservation des ressources forestières ou de l'exploitation agricole sur un territoire donné est stérile et ne peut conduire à des approches d'occupation des sols et des territoires qui soient viables à long terme.

L'atteinte d'une véritable durabilité territoriale passerait ainsi, pour un nombre croissant d'intervenants, par la reconnaissance des rôles distincts et à la fois complémentaires que les arbres et les cultures jouent à l'échelle territoriale. Pour l'ensemble des panélistes réunis lors des premières plénières, il est grand temps de passer d'une gestion sectorielle des activités agricoles et forestières à une gestion des compromis à faire pour qu'elles se développent toutes deux dans une perspective de complémentarité et d'optimisation de leurs bénéfices sociaux, environnementaux et économiques.

Cette approche a été confirmée par une étude réalisée sur le terrain par l'Agence américaine de développement international (USAID) auprès de 93 000 ménages africains et indonésiens. Cette étude a en effet établi une corrélation positive très nette entre le couvert forestier présent sur un territoire et le statut nutritionnel des populations qui y habitent. En plus de déboulonner le mythe de la nécessité de convertir des superficies forestières en superficies agricoles au nom de la sécurité alimentaire, ces résultats démontrent indubitablement l'intérêt d'allier arbres et activités agricoles sur un même territoire pour améliorer la santé globale des populations. À l'échelle des territoires, l'agroforesterie prend, encore une fois, tout son sens pour l'ensemble des intervenants.

Une question d'incitatifs

La concrétisation d'une telle vision concertée du développement des activités agricoles et forestières reste encore un vœux pieux dans bien des contextes. En effet, si l'idée semble prometteuse et si les approches de gestion des ressources forestières et territoriales durables n'ont jamais été aussi nombreuses, il semble que les incitatifs pour les appliquer ne soient tout simplement pas encore au rendez-vous. « Il existe trop d'incitatifs pour les mauvaises choses et trop peu d'incitatifs pour les bonnes choses »,

reconnaissait d'ailleurs Braulio Diaz, secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique lors de son allocution. Les exemples l'appuyant sont hélas nombreux.

Au plan de la lutte contre les changements climatiques, par exemple, le prix dérisoire de la tonne de carbone sur le marché international (entre 2 et 3 \$ américains en moyenne) décourage toute entreprise qui souhaiterait profiter de ce marché pour planter des arbres, tandis que les subventions gouvernementales accordées aux énergies fossiles dépassent toujours les 480 milliards de dollars annuellement. Pour ce qui est de la production et de l'exploitation des bois tropicaux, les réglementations internationales et nationales restreignant le commerce de certaines essences limitent l'intérêt de produire mieux, et donc de protéger ces ressources, et encouragent les entreprises et les investisseurs à opter pour la mise en place de systèmes de production moins diversifiés.

Même pour les populations reconnaissant l'intérêt évident d'une gestion plus intégrée des activités sur leurs territoires, la tentation est forte d'opter pour le système qui est le plus rentable à court terme, mais rarement le plus durable. L'ensemble des intervenants réunis se sont ainsi accordés pour dire

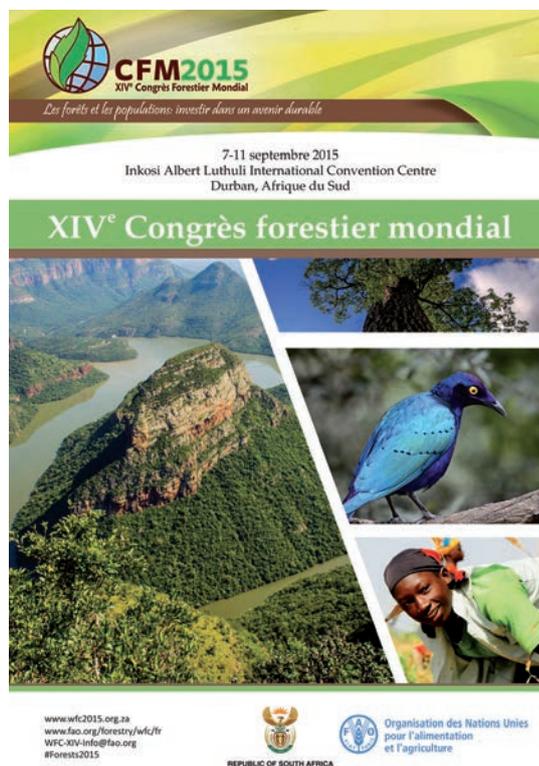
que la structure actuelle des marchés devait être modifiée pour que les incitatifs à maintenir des systèmes forestiers et agroforestiers plus durables se révèlent de véritables moteurs de changement. Or, dans ce domaine, les propositions réalistes et réalisables se font toujours attendre.

Une vision d'avenir

Au terme de quatre journées bien chargées en débats et en idées, les délégués en sont venus à une déclaration commune sur leur vision d'avenir de la forêt. L'agroforesterie y occupe une place prépondérante. En effet, l'inclusion des activités agricoles et forestières sur les mêmes territoires y est explicitement citée en exemple comme une mesure phare pour arriver à des politiques et des pratiques qui permettront à l'humanité d'atteindre les objectifs de développement durable.

En tant qu'agroforestiers, on ne peut que saluer cette prise de position et travailler à ce qu'elle se réalise un peu plus chaque jour. 🌱

*Geneviève Laroche est candidate au doctorat en agroforesterie à l'Université Laval. Elle est également chargée de projets à la Chaire en développement international de cette même université.



Quelque 3 000 délégués du monde entier ont participé au XIV^e congrès forestier mondial.

Le « *gender gap* » en agriculture

Une nouvelle expression pour parvenir à une nouvelle réalité ?

Andréanne Lavoie*



Le « *gender gap* », ou écart entre les genres pourrait-on dire en français, est devenu d'actualité. L'expression est de plus en plus fréquente et son emploi semble vouloir se répandre. Les grandes organisations internationales, telles que la Banque mondiale ou des organes de l'Organisation des Nations unies, en font le cœur de leurs plus récents rapports. Mais qu'entend-on par là et pourquoi s'y intéresse-t-on tant à l'heure actuelle ?

L'écart entre les genres correspond aux différences entre les femmes et les hommes en termes de degré de participation, d'accès, de droits, de rémunération ou d'avantages dans tout domaine. En fait, l'expression n'est pas si récente qu'on pourrait le penser puisqu'un rapport du Forum économique mondial lui est consacré chaque année depuis 2006. Ce rapport classe les économies mondiales à l'aide d'un ratio qui représente l'écart entre les genres qui y est constaté selon divers indicateurs économiques, éducatifs, politiques et de santé. Nous ne nous attarderons toutefois pas ici au ratio précis de chacune des nations représentées, mais plutôt au fait que la prise en compte de cet écart entre les genres peut être source de changements importants ou, à tout le moins, servir de prémisses fondamentales en matière de recherche et de développement.

Qu'en est-il en agriculture ?

Dans le domaine agricole, il est reconnu que les femmes ont au moins une chose en commun peu importe où elles se trouvent : elles ont généralement un accès moindre aux ressources productives et aux opportunités comparativement aux hommes. Même dans les rares cas où elles ont accès à des ressources productives similaires, les femmes ne parviennent pas à en retirer les mêmes avantages. Plusieurs articles, livres et rapports présentent ce phénomène comme l'un des défis les plus importants à relever dans le monde agricole au cours des prochaines années. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), la Banque mondiale tout comme le *World Agroforestry Centre* (ICRAF), notamment, s'entendent sur le fait qu'il est indispensable de corriger cette situation.

L'intégration de concepts issus des sciences sociales, tel que celui du genre, a mis du temps à se faire dans le domaine agricole. Les agents du développement rural et les responsables de la vulgarisation n'étaient pas nécessairement habilités à développer des programmes adaptés aux agricultrices. Cependant, on assiste depuis quelque temps à un réel changement de paradigme. Le travail des femmes en agriculture n'est plus simplement évoqué, mais reconnu en tant que tel et considéré pour la place importante qu'il y occupe. Mais s'il est difficile aujourd'hui de trouver une organisation non gouvernementale ne possédant pas au moins une conseillère ou un conseiller « genre », peut-on affirmer pour autant que l'écart entre femmes et hommes a été comblé ?

Dès 2011, des données de la FAO indiquaient que le fait de combler l'écart entre les genres permettrait de générer des gains importants. Des augmentations de rendements potentielles de 20 à 30 % sur les exploitations dirigées par des femmes étaient évoquées. Il importe de souligner que cet écart ne provenait pas d'une productivité réduite des agricultrices, celles-ci pouvant être tout aussi efficaces que les agriculteurs : le défi est ailleurs. En ne bénéficiant pas du même accès aux intrants et aux marchés, en ayant plus de difficulté à mobiliser la force de travail et en n'ayant pas le même accès au système d'éducation ou à des services de vulgarisation, les paysannes sont clairement désavantagées. Plusieurs recherches confirment d'ailleurs que les femmes obtiendraient des rendements similaires aux hommes si elles profitaient du même accès qu'eux aux ressources productives et aux services.

En plus des bénéfices attendus en termes de productivité, plusieurs auteurs se questionnent aussi sur les gains que pourraient apporter de tels changements en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la nutrition

notamment. D'autant que certaines études ont déjà démontré que l'augmentation des revenus chez les femmes se traduit fréquemment par la sécurisation des sommes consacrées à l'alimentation et, ce faisant, par une amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.

Implications politiques

Outre le fait que l'écart entre les genres affecte la vie de millions de femmes, il impose aussi des coûts à leur ménage et à leur famille, ainsi qu'à l'ensemble de la société. Alors que ses conséquences apparaissent de plus en plus évidentes et que le problème est reconnu et nommé, il devient inadmissible de ne pas intervenir. L'écart ne pourra cependant être comblé que par un travail de collaboration entre des femmes et des hommes qui seront d'avis que cet enjeu est prioritaire, et tout particulièrement pour l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Il serait bien sûr, illusoire de penser que cela sauverait l'humanité en réglant instantanément le problème de la faim dans le monde. Par contre, il ne faut pas oublier que les femmes représentent 50 % de la population et qu'elles ne bénéficient pas actuellement des conditions optimales pour mettre à profit leur plein potentiel. Comme l'indiquait M. Bruce Campbell, directeur du programme « Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire » au sein du CGIAR, devant l'ampleur des défis, il importe de se demander s'il nous est permis de nous passer de 50 % de nos effectifs.

Cette volonté de corriger la situation devra être très largement partagée et la contribution du monde politique s'avère nécessaire. Le fait que ce fossé perdure encore aujourd'hui nous amène d'ailleurs à questionner l'effectivité des programmes et stratégies agricoles mis en œuvre pour enrayer cet écart. Ainsi, d'autres manières d'appréhender ces problèmes devront sans doute être employées et de nombreux acteurs différents devront être mobilisés, tels que les gouvernements, la communauté internationale, la société civile, le secteur privé et les particuliers. Ces décideurs devront veiller à ce que

les politiques et programmes agricoles intègrent la question du genre et lui accordent la place qui lui revient.

La Banque mondiale a d'ailleurs publié en 2014 un rapport qui interpella directement les gouvernements africains et les exhortait à agir dans les domaines politiques clés pouvant favoriser une autonomisation des agricultrices. Voici les dix domaines identifiés dans ce document intitulé « *Levelling the Field: Improving Opportunities for Women Farmers in Africa* » :

1. Renforcer les droits fonciers.
2. Améliorer l'accès à la main-d'œuvre salariée.
3. Rehausser l'utilisation d'outils et d'équipements qui réduisent la quantité de travail à accomplir sur la ferme.
4. Fournir des centres de garde d'enfants communautaires.
5. Encourager les femmes à utiliser davantage les engrais de qualité supérieure.
6. Augmenter l'utilisation de semences de bonne qualité.
7. Développer des formations adaptées aux besoins des femmes et utiliser les réseaux sociaux pour diffuser les connaissances agricoles.
8. Promouvoir les cultures de rente et de plantes à haute valeur ajoutée chez les agricultrices.
9. Aider les femmes à accéder et participer aux marchés.
10. Améliorer les niveaux d'éducation des agricultrices.

Comme il est possible de le constater, combler l'écart entre les genres en agriculture ne se résume pas à assurer aux femmes un approvisionnement avec les mêmes engrais que ceux fournis aux hommes. Le besoin de politiques adaptées est criant et dépasse d'ailleurs largement le seul secteur agricole. Celui-ci présente sans doute des difficultés particulières, mais il y a peu de doutes que bon nombre des recommandations qui précèdent pourrait avoir un impact considérable sur la qualité de vie des femmes partout à travers le monde.

Engouement temporaire ou solution ?

La réduction de l'écart entre les genres pourrait-elle être l'une des solutions applicables et réalistes pour augmenter la production alimentaire mondiale, considérant les défis importants à relever à ce chapitre ? N'est-ce pas tenter de trouver une réponse simple à un problème beaucoup plus complexe ? Si les femmes doivent faire partie intégrante de la lutte à l'insécurité alimentaire, elles ne peuvent être vues comme les seules à pouvoir sauver un monde qui aurait été saccagé et pillé par les hommes. Ces conceptions, fausses, stéréotypées et mal avisées, ne feraient que perpétuer une opposition entre les genres et une guerre de pouvoir.

Le contexte actuel d'insécurité alimentaire impose néanmoins de revoir les solutions à apporter. Celle de tout faire reposer sur les femmes, qui pourrait être considérée comme « *sexy* » pour les décideurs, est peut-être aussi plus

accrocheuse, intéressante ou même réaliste que la perspective de devoir accroître le nombre d'hectares de terres cultivées. Les défis alimentaires qui nous attendent, liés aux changements climatiques, à la perte de terres cultivables et à l'urbanisation croissante, nécessiteront beaucoup de créativité et imposeront nécessairement des choix difficiles. N'est-il pas rassurant, dans ce contexte, de pouvoir énoncer simplement que le fait de combler le « *gender gap* » permettra de régler l'essentiel du problème ?

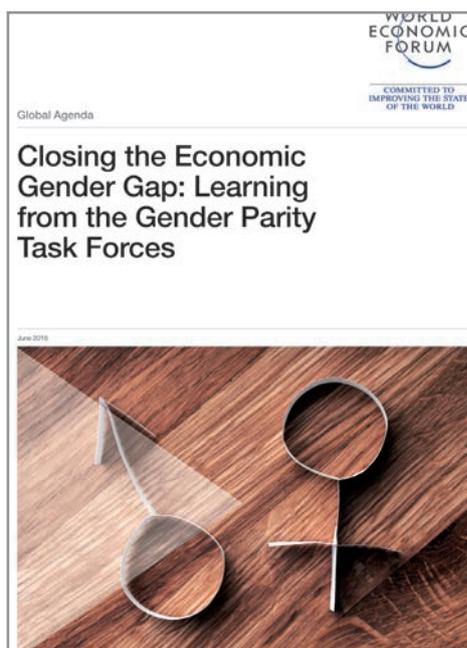
Bien que l'on puisse douter du résultat et se demander si cette solution est si facile à mettre en œuvre, il est tout de même possible de se réjouir que le sujet reçoive ainsi davantage d'attention. Puisque, peu importe les raisons qui nous amèneront collectivement à combler l'écart entre les genres, les bénéfices se feront ressentir sur l'ensemble de la société, que l'on soit une femme ou un homme. 🌱

Bibliographie

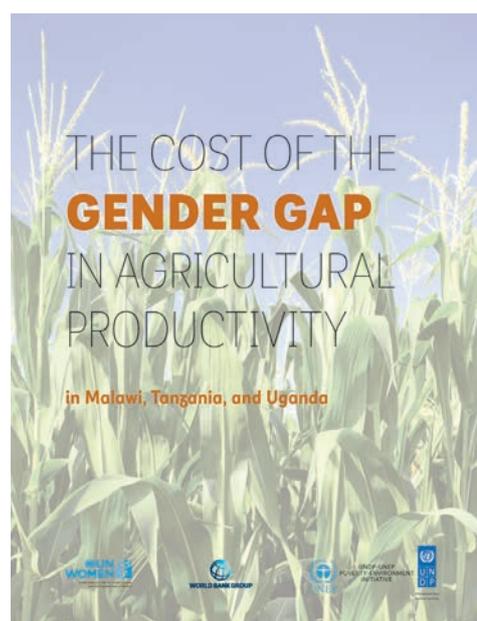
Food and Agriculture Organization of the United Nations. 2011. The state of food and agriculture 2010-2011: Women in agriculture - closing the gender gap for development. Rome.

O'Sullivan, M., A. Rao, R. Banerjee, K. Gulati, M. Vinez. 2014. *Levelling the field: improving opportunities for women farmers in Africa*. Washington DC, World Bank Group.

*Andréanne Lavoie est titulaire d'un diplôme de 2^e cycle en agroforesterie. Elle est actuellement candidate au doctorat en biologie végétale à l'Université Laval.



Rapport sur l'écart entre les genres publié par le Forum économique mondial.



Page couverture d'un rapport conjoint publié en octobre 2015 par un collectif d'organisations internationales.

Suite de la page 3

L'agroforesterie peut apporter des réponses intéressantes en ce qu'elle contribue à la fois à la production et à la protection des systèmes agroalimentaires et, de ce fait, à leur résilience. Les parcs agroforestiers par exemple permettent de répondre à ces défis et s'inscrivent parfaitement dans l'approche agroécologique. Ces parcs témoignent de l'expertise de nombreux paysans qui ont choisi de conserver des arbres sur leurs parcelles cultivées afin de bénéficier des modifications du microclimat qu'ils entraînent, de la litière qu'ils procurent ou de l'ombrage qu'ils offrent à leurs animaux. D'autant plus que les produits de ces arbres permettent aussi aux paysans de compléter la pharmacopée nécessaire à la santé des membres de leur ménage ou de se procurer des condiments pour la cuisine. Ce système d'utilisation des terres, maintenu en Afrique subsaharienne depuis des siècles, témoigne de la pertinence de pratiques anciennes et de la nécessité de les remettre à l'avant-plan, ce que prône l'agroforesterie et le mouvement agroécologique.

Il y a déjà longtemps, Michel Maldague (1990) observait qu'« avec l'émergence des grands problèmes qui affectent les pays en développement et singulièrement l'Afrique, l'agroforesterie s'impose comme une nécessité, une stratégie prioritaire pour le développement. Elle doit permettre de répondre aux besoins croissants de nourriture et de combustible de l'humanité, grâce à la mise en place de systèmes de production durables, réduisant au minimum les impacts sur

l'environnement ». L'agroforesterie ou l'agroécologie pourraient-elles résoudre les grands problèmes à l'échelle de la planète ? Sans être nécessairement des panacées, l'une comme l'autre ont toutefois le mérite de faire ressortir « le caractère inséparable des systèmes sociaux et écologiques » et de mettre à l'avant-plan des options écologiques pour l'avenir comme le soulignaient tout récemment d'autres chercheurs (Berger et al. 2012). 🌱

Références

- Berger, P., S. Berton, R. Billaz et A. Lebreton (2012). *Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables – Paroles d'Acteurs*. Publication du Groupe de Travail Désertification Éditions Ca. 96 p.
- Koohafkan, P. et M.A. Alieri (2010) *Globally important agricultural heritage systems: a legacy for the future*. UN-FAO, Rome.
- Maldague, M. (1990) *Rôle de l'agroforesterie dans l'utilisation rationnelle des terres rurales*. Dans K. Matuka, K. et M. Maldague. *Actes du séminaire environnement et développement durable*. Paris, France : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, pp. 29-57.
- Rabhi, P. (2007) Le blog de Pierre Rabhi. En ligne < <http://www.pierrerabhi.org/blog/> >, page consultée le 13 octobre 2015.
- Wezel, A., S. Bellon, T. Doré, C. Francis, D. Vallod, et C. David (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29 (4) : 503-515.

*Jihane Lamouri est titulaire d'un diplôme de 2e cycle des Hautes études internationales de l'Université Laval. Elle était jusqu'à tout récemment chargée de projets à la Chaire en développement international de cette même université. Andréanne Lavoie est titulaire d'un diplôme de 2e cycle en agroforesterie. Elle est actuellement candidate au doctorat en biologie végétale à l'Université Laval.

« Avec le temps... »

Voilà plus de 15 ans maintenant que *Sahel Agroforesterie* poursuit sa route. Les temps ont bien changé entre le numéro 1, paru au début du nouveau millénaire, et ce numéro 21, et tout particulièrement dans le domaine des communications.

Les mots d'aujourd'hui voyagent autrement. Le support papier disparaît de plus en plus. Le numérique devient la norme et s'introduit partout, parfois même là où on ne l'attendait pas. Les publications électroniques ouvrent de nouveaux horizons, certes, mais elles nous coupent aussi d'une réalité qui n'avait pas que des défauts.

Sahel Agroforesterie existait jusqu'ici dans les deux mondes, le réel et le virtuel. Tous les numéros antérieurs sont en effet passés par l'imprimerie tout en étant également disponibles en version électronique (www.plg.ulaval.ca/giraf/sahel_agroforesterie.html). Le numéro 21 fera exception. Il n'y a pas que l'évolution technologique qui l'explique. Il faut des ressources financières qu'il n'est pas toujours possible de mobiliser pour continuer de vivre dans les deux mondes.

C'est un défi de taille qu'il faudra d'ailleurs continuer de relever pour poursuivre la mission que cette publication s'est donnée. Le temps est venu de voir comment et sous quelle forme ce sera souhaitable et possible de le faire. Ce n'est pas par choix que nous en arrivons là, la situation l'imposait, mais ce peut aussi être une opportunité de renouvellement à laquelle nos lecteurs sont invités à contribuer par leurs idées. Vous pourrez les faire parvenir en utilisant le moyen qui vous conviendra, toutes nos coordonnées apparaissent plus bas.

« Avec le temps, va, tout s'en va » a chanté un poète. Ce n'est quand même pas une fatalité à laquelle on ne peut échapper dans le monde des communications du 21^e siècle. Alors laissez-nous vous remercier pour l'intérêt que vous avez manifesté ces quinze dernières années, ainsi que pour votre éventuel soutien, et disons-nous plutôt au revoir...

La rédaction

Sahel Agroforesterie a vu le jour en 2001 dans le cadre d'un projet conjoint de l'Université Laval et du *World Agroforestry Centre* (ICRAF). Ce périodique est maintenant publié par le Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF) qui a reçu l'appui financier de la Chaire en développement international de l'Université Laval pour la parution de ce numéro.

Éditeur : Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie
 Directeur : Alain Olivier / Université Laval
 Rédacteur en chef : Jean Bonneville / Université Laval
 Adjointe à la rédaction : Andréanne Lavoie / Université Laval
 Mise en page : Aïssata Sylla / PAO Bougou, Bamako, Mali



Sahel Node
 BP E5118, Bamako
 Mali
 Tél: (+223) 2023 5000
 (+223) 2022 3375
 Fax: (+223) 2022 8683
 icraf-wca@cgiar.org
 www.worldagroforestry.org



UNIVERSITÉ
 LAVAL



Groupe interdisciplinaire de
 recherche en agroforesterie

2425, rue de l'Agriculture
 Québec (QC)
 Canada
 G1V 0A6
 Tél: (+1) 418 656 2131 poste 3601
 Fax: (+1) 418 656 7856
 giraf@fsaa.ulaval.ca
 www.plg.ulaval.ca/giraf

Sahel Agroforesterie se veut une tribune et un lieu d'échange pour qui s'intéresse aux diverses contributions que l'agroforesterie peut apporter au mieux-être des populations sahéniennes. Nos pages vous sont ouvertes. Si vous avez des expériences, des idées ou des résultats à partager, prière de faire parvenir vos textes au rédacteur en chef par courrier postal à l'adresse du GIRAF ou par courriel à <jean.bonneville@fsaa.ulaval.ca>.